La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

18ème année - N° 3097 - Mardi 13 Février 2018 - Prix : 200 Fc

ASSISES NATIONALES

Vers une énième révision constitutionnelle



Les assises nationales ont pris fin hier lundi, à Moroni. Le président de la République a dit prendre acte des conclusions exposées et procédera à la révision de la Constitution, si nécessaire, "pour la consolidation de l'unité nationale, la démocratie, la paix et la stabilité du pays".

A l'occasion de la cérémonie de clôture des assises nationales hier à Moroni, le président de la République s'est réjouit de la réussite et du bon déroulé de ce dialogue national, préconisé par le Mouvement du 11 Août, pour faire le diagnostic des maux qui ont freiné l'essor de notre pays depuis 42 ans. Après une semaine de travaux, les experts nationaux ont remis au président de la République le rapport final des assises nationales. Azali Assoumani prévoit d'aller à la rencontre du peuple comorien afin d'expliquer et rendre compte des conclusions de ces assises, et surtout pour leur mise en œuvre: « N*os concitoyens ont suivi de très près, ce que les assises ont proposé, pour apporter des solutions aux problèmes de l'accès à l'éducation, à la santé, à la protection sociale et à l'assainissement. C'est de notre devoir maintenant d'en assurer le suivi*», a déclaré Azali Assoumani au stade de Moroni lors de la cérémonie de clôture des assises nationales.

Dans son intervention, le chef de l'Etat s'est montré intraitable: les assises nationales ne peuvent être réduites aux seules questions de l'autonomie des iles et de la présidence tournante entre les îles certes, mais elles ne peuvent pas non plus ignorer ces questions là.

A cet effet, Azali saluera le courage des participants qui ont étudié la thématique de la Gouvernance politique: « *Ils ont eu l'audace de soulever les difficultés nées de l'application de notre Constitution, notamment certains dysfonctionnements et contradictions, dans les compétences entre le pouvoir de l'Union et celles des îles autonomes. Ils ont eu la lucidité de pointer du doigt les coûts exorbitants, les insuffisances et les limites de nos institutions. Ils ont eu le courage de préconiser des retouches à notre Constitution et n'en ont pas fait un sujet tabou. Ils ont eu parfaitement raison* ».

A l'issue des travaux portés par les experts désignés, le président de la République a annoncé prendre acte des conclusions des assises nationales et, avec le soutien de tous, les mettre en œuvre dans le seul intérêt du peuple comorien:

LIRE SUITE PAGE 3

ASSISES NATIONALES

L'opposition rejette les conclusions des assises

LIRE PAGE 2

ASSISES NATIONALES

Le sceau de la communauté internationale

LIRE PAGE 3

Pharmacie de garde

Pharmacie Caltex: 773 53 60

Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Février 2018

Lever du soleil: 06h 05mn
Coucher du soleil: 18h 37mn

Fadjr :	04h 53mn
Dhouhr :	12h 25mn
Ansr :	15h 52mn
Maghrib:	18h 40mn
Incha:	19h 54mn



CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DES ASSISES NATIONALES

Ce qu'ils ont en pensé

Said Larifou, porte-parole du Comité de pilotage des assises nationales :

"Un ouf de soulagement! Je suis tellement heureux! C'est une victoire pour les Comoriens partout où ils se trouvent. Tout Comorien peut être fier de son pays! Les Comores ont tenu ces assises nationales sans contrainte. L'espoir demeure quant à la réussite du développement de notre pays. J'aurai vraiment aimé que tout le monde saisisse les enjeux de ce rendez-vous national. Il y a ceux qui comprennent vite, et puis il y a les autres qui, je l'espère, finiront par comprendre. Et je suis sûr que ceux-là, une fois qu'ils auront compris le message, nous rejoindrons pour bâtir ensemble notre pays".

Abdallah Ms'a, expert en chef des assises nationales :

"Je laisse le soin aux Comoriens de juger la tenue de ces assises. Grâce à la presse nationale, les citoyens ont pu suivre, en long et en large, les exposés, le déroulement des ateliers et des assises. Je leur laisse le soin de juger et une fois qu'ils auront des réponses positives, là je pourrais m'en réjouir. En tout cas, la plupart d'entre eux se disent satisfaits. Reste la suite du travail. Le cas échéant, je suis prêt à continuer à expliquer à la population, le travail déjà fait. Je souhaite plein succès aux Comoriens pour la suite".

Mohamed Daoudou, ministre de l'Intérieur, Porte-parole du gouvernement :

"Chapeau à la presse comorienne! Je tiens à rendre hommage à la presse nationale qui a fait son travail même si certains médias ont dérapé et véhiculé de fausses informations. Je continue de croire que la réussite de ces assises, c'est en partie grâce à vous".

Hamidou Ali Mohamed, procureur de la République :

"Les Comores ont évolué. Nous avons fait un acte extra qui restera dans les annales de notre pays. Tout le monde viendra nous féliciter. C'est un grand pas vers la réussite et le développement de notre pays. Un petit bémol: l'absence des certains de nos compatriotes mais prions pour qu'ils nous rejoignent, s'il Plait à Dieu. Nous espérons une réussite pour la suite".

Maoulana Charif, premier vice-président de l'Assemblée nationale :

"C'est une journée historique sans précédent! On a fait ces assises sans querelle ni dans un état de chaos. Gloire à Allah le Tout Puissant qui nous a aidé et soutenu jusqu'à en arriver là. Je suis optimiste pour la suite".

Ali Karane, directeur général de la société Comores Câble:

"Je suis vraiment impressionné par la participation en masse de la population. Tout d'abord, il nous faut présenter nos excuses aux milliers de Comoriens qui manifestaient leur volonté de prendre part à cette cérémonie et qui n'ont pas pu. 800 personnes étaient prévues mais en réalité, ils étaient 1000 sur place. Beaucoup étaient restés à l'extérieur. Tout ça pour montrer leur amour envers leur pays. Chacun voulait venir exprimer sa joie en cette journée qui va rester sans nul doute historique".

Rassemblés par
Ibnou Med Abdou

ASSISES NATIONALES

L'opposition rejette les conclusions des assises

Samedi, au siège du parti Juwa, l'Union de l'opposition s'est rassemblée pour une conférence de presse. Elle a dit rejeter les conclusions des assises et continuer ses actions pour barrer la route à Azali et ses multiples réformes constitutionnelles.

Pour exprimer son opposition totale et radicale aux conclusions des assises nationales, l'Union de l'opposition a tenu une conférence de presse le week-end, à Moroni. A quelques jours de la clôture des assises nationales, les partis de l'opposition ont dit prendre à témoin, l'opinion publique et la communauté internationale.

« Azali doit céder le pouvoir en mai 2021 », a dit Youssouf Said, porte-parole de l'Union de l'opposition qui précise qu'ils ne cautionneront aucune modification de la Constitution comorienne. « Nous demandons à ce que le cycle soit respecté. Il faut donc que Ndzuwani et Mwali gouvernent avant toute évaluation du processus ». Dans le cas contraire, le porte-parole de l'opposition assure qu'ils s'opposeront à toute procédure allant dans le sens contraire à leur conviction: « Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour faire respecter la Constitution actuelle et pour que le président Azali fasse un mandant de 5 ans, pas même une heure de plus», insiste Youssouf Said.

Pour Idi Mouzoir, ni référendum ni congrès, « ne seront acceptés pour modifier la Constitution. Cette fois-ci, nous sommes déterminés à barrer la route à Azali et l'empêcher de faire ce qu'il veut ».

Ahmed Wadaane, candidat malheureux aux élections présidentielles, accuse Azali Assoumani d'être


L'opposition devant la presse pour rejeter les conclusions des assises

arrivé au pouvoir en des circonstances douteuses: « Il a perpétré le coup d'Etat du 30 avril 1999, puis a gouverné suite à une élection présidentielle sans adversaire en 2002, toujours avec l'esprit d'un coup d'Etat constitutionnel ».

Il citera enfin les élections de 2016 qui ont porté Azali Assoumani au pouvoir: « Azali est arrivé à la tête de ce pays avec 41% sur la base d'une coalition CRC et Juwa, qui est d'ailleurs fissurée. Sa popularité est diminuée. Ce qui fait qu'il nous dirige encore avec une minorité. Aujourd'hui, il veut passer par la force. Il semble y avoir pris goût », a dit Ahmed Wadaane qui voit en la démarche du président, une volonté de semer la zizanie. « Et ça, nous ne l'accepterons pas! », a-t-il lancé.

Mouigni Baraka Said Soilih, lui, accuse l'actuel président de l'Assemblée nationale, le vice-président de l'île d'Anjouan et l'actuel gouverneur de Mohéli d'être complices de la suppression de la Cour constitutionnelle: « Ils n'ont pas désigné leurs représentants. Ils cautionnent donc ce statut quo, directement et indirectement », a déploré l'ancien gouverneur de Ngazidja.

Ibnou M. Abdou

LIBRE OPINION

Si la tournante est un médicament, l'arrêt du traitement va nous rendre malades

Le 06 juillet 1975, un Etat est né : La République Fédérale Islamique des Comores, connu aujourd'hui sous l'appellation « Union des Comores ». Jeune Etat, 43 ans bientôt, l'Union des Comores a connu une évolution constitutionnelle constante. Après le système du « Parti Unique », les Comoriens ont découvert la Démocratie - le pouvoir du peuple et pour le peuple – entachée au début, par la « gendocratie », le pouvoir par et pour le gendre du Président. Très vite, le système démocratique fut utilisé pour manipuler le citoyen. A bout de souffle, le système accouchera du « Séparatisme ». Des entités insulaires naquirent pour GARANTIR aux citoyens de chaque île d'exercer le pouvoir à tour de rôle ; ne serait-ce pas plutôt pour en jouir à tour de rôle ?

Restons positifs : Exercer le pouvoir ; mais pour quelle finalité ? Oui, pourquoi cette volonté de donner des garanties constitutionnelles aux entités insulaires ? Le peuple a permis, par le truchement du référendum constitutionnel du 23 décembre 2001, non seulement de briser la chaine d'une instabilité politique chronique, 19 coups d'Etat de 1975-2001, mais aussi mettre fin à une crise institutionnelle: la dislocation de l'Etat.

OUI, LA TOURNANTE, l'exercice du pouvoir à tour de rôle entre les entités insulaires, fut LA solution trouvée. Un « MEDICAMENT », pour emprunter l'expression utilisée par le chef de l'Etat jeudi 08 février 2018, dans son intervention aux Assises Nationales. SAUF que ce traitement de choc n'est pas curatif. Il est « PREVENTIF ». Le système de la tournante ne guérit pas du séparatisme, il prévient les velléités séparatistes, les coups d'Etat ; tous ces maux que connaissent les citoyens comoriens. Les indicateurs socio-économiques décrivent un pays en décroissance.

Il est aisé de convenir que le traitement a produit ses effets : les Comores ont connu 16 ans de stabilité politique. La seule question légitime reste : qu'en est-il du DEVELOPPEMENT ? Qu'avons-nous fait de cet atout tant recherché et défini comme le seul gage pour un développement durable des Comores ? Une fois la stabilité retrouvée, qu'avez-vous fait Messieurs Azali Assoumani, Ahmed Abdallah Sambi, Ikililou Dhoinine, pour développer des écoles qui instruisent, pour former la jeunesse aux métiers et non pour devenir des chômeurs ; pour permettre aux citoyens comoriens l'accès aux hôpitaux et non aux mouroirs, l'accès à l'eau potable, au numérique sans se faire spolier par la société d'Etat, l'accès à la justice ? Qu'avez-vous fait pour donner les moyens et l'envie au peuple de se retrousser les manches et se mettre au travail ? Qu'avez-vous fait pour sortir le pays de la corruption, de l'ignorance, de l'insalubrité, d'une administration médiocre qui ne développe que l'entre soi?

Le citoyen comorien, la jeunesse comorienne n'a de cesse de réclamer de meilleures conditions de vie. Aujourd'hui, nous dit-on, on répond à un appel de la société civile. Soit ! Mais alors, admettons qu'il y en a qui savent trouver les mots pour toucher les décideurs. Car, voyez-vous, je suis de ce monde de la société civile. Et croyez-moi, des réclamations, nous en avons fait à l'endroit des mêmes décideurs. Et des acteurs non étatiques ne cessent de réclamer l'accès des citoyens comoriens aux droits fondamentaux de l'homme. En réalité, le peuple comorien réclame le développement depuis 1975.

Le constat est que le gouvernement a encore une fois raté un rendez-vous avec l'Histoire.

Chouhoura Abdallah

Assises Nationales

Vers une énième révision constitutionnelle

« *Si pour la consolidation de l'unité nationale, de la démocratie, de la paix et de la stabilité du pays, la Constitution doit être révisée, alors elle le sera* », lancera-t-il avant d'ajouter: « *Je peux comprendre les inquiétudes des uns et des autres. J'ai moi-même déclaré ici, lors de la cérémonie d'ouverture, qu'on ne lâche pas une branche avant d'en tenir une autre. Ainsi, la vigilance et la prudence ont été de mise dans les propositions avancées. Toutefois, nous devons avoir confiance en nous-mêmes et en notre capacité en tant que Nation* ». Pour le locataire de Beit Salam, les assises nationales tracent la voie et les pistes à suivre pour aller vers l'émergence.

Pour le président du Comité de pilotage des assises nationales, le rapport remis au président de la République est un outil pour le développement du pays et de lutte contre la pauvreté dans le pays. « *La communauté internationale est attentive quant à la suite des recommandations faites lors de ces assises. Et c'est là qu'on doit montrer notre volonté de tourner une nouvelle page pour le pays* », conclut-il.

Mohamed Youssouf

Assises nationales

Le sceau de la communauté internationale

Le président de la République a voulu un sceau international pour les assises nationales qui viennent d'être clôturées ce lundi. Il en a été servi, mieux-même, à travers les interventions des représentants de la communauté internationale qui n'ont pas tari d'éloge à ce rendez-vous, qu'ils ont d'ores et déjà qualifié d'historique. Une communauté internationale qui s'est montrée plus que jamais disposée à apporter son soutien à ce nouvel élan.

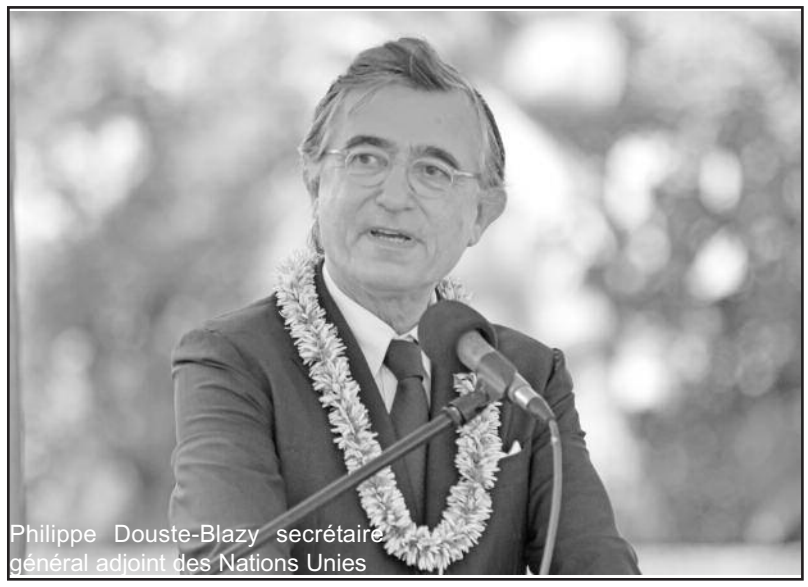

Philippe Douste-Blazy secrétaire général adjoint des Nations Unies

Le matraquage mené tambour battant par le président de la République surtout à l'international a fini par payer. Désormais les assises nationales portent le sceau de la communauté internationale dont les représentants ont défilé sur l'estrade pour apporter leur caution tant voulue par le gouvernement comorien.

« Nous avons suivi avec une grande attention le déroulement des travaux de ces assises nationales. Un dialogue inter comorien qui a réaffirmé la maturité politique comorienne à travers les échanges, les points de vue et les propositions exposés. Ce dialogue a reflété l'intérêt du peuple comorien d'œuvrer pour un bon avenir et une vie descente pour sa nouvelle génération », a déclaré,Dr Hamad Ben Mohammad Al-Hadjiri ambassadeur de l'Arabie Saoudite pour qui la divergence d'opinion n'affecte jamais l'unité de la nation.

Le doyen des ambassadeurs accrédités à Moroni a réitéré la disponibilité de la communauté internationale à accompagner les Comores et qui à l'en croire, restera toujours solidaire avec toutes les initiatives et les efforts visant à améliorer la vie du peuple comorien. « Nous souhaiterions que les résultats de ces assises nationales constituent un facteur de progrès et de développement des Comores et qu'elles contribueront au renforcement de la paix, de l'unité et de la stabilité », a-t-il indiqué.

Béatrice Attalah représentante de l'Oif, tout en soulignant des assises au succès, dit-elle, éclatant, louera l'engagement remarquable des hommes, des femmes, des jeunes des différents horizons à ces rencontres. « Souvent les assises de ce genre sont organisées pour sortir un pays d'une crise politique. Tel n'est pas le cas aux Comores, loin de là. C'est peut être, d'ailleurs la raison pour laquelle certains relativisent son intérêt. Mais écrire un meilleur avenir auquel le citoyen adhère est beaucoup plus important que de mettre fin à une quelconque crise politique », a-t-elle martelé.

Cet ancienne chef de la diplomatie malgache qui note des rencontres qui ont été organisées dans un sursaut collectif et dans un élan patriotique traduisant, croit-elle savoir, la détermination du peuple comorien à aller de l'avant et de restaurer durablement la paix, la cohésion sociale en vue d'un développement harmonieux. « Ces assises ont été une grande première. C'est vrai pour les Comores et aussi pour la région. Nous en sommes fiers », fait-elle observer.

Et de poursuivre : vous avez voulu instaurer la confiance entre vous et votre peuple. Tourné un pan de votre histoire pour avancer. En assistant aux diverses réunions, j'étais témoin de l'émergence d'un nouveau souffle avec une prise de conscience citoyenne participative et claire. Un peuple déterminé à prendre en main son destin ».

Saluant au passage, d'après-elle, l'inclusivité qui dans un tel processus augmente considérablement les chances de faire les bonnes analyses et d'en tirer les meilleurs résolutions. Mme Attalah qui salue à nouveau la solidarité comorienne a était semble-t-il, l'ultime élan qui a permis la réussite de ce rendez-vous politique.

« M. le président les principes de transparence et de redevabilité ont marqués ces journées de réflexion », fait-elle savoir. Et d' « encourager la participation de ceux qui ne l'ont pas fait jusqu'ici au prochain suivi de ces assises car le meilleur des avenirs se construit ensemble ».

Même réaction pour Philippe Douste-Blazy secrétaire général adjoint des Nations Unies pour qui les Comoriens à travers les assises sont entrain de rédiger une nouvelle page de leur histoire. « M. le président dans la conclusion de votre discours lors la 72ème session de l'assemblée générale de l'Onu, vous nous aviez annoncé ces assises nationales (…) Un dialogue que vous avez voulu inclusif, participatif et représentatif. Un dialogue entre toutes les forces vives du pays, un dialogue entre le secteur public et le secteur privé, un dialogue pour je vous cite, évaluer le passé en tirer les leçons et se projeter dans l'avenir. Et c'est ce que vous venez de faire », a-t-il déclaré.

Rendant au passage, un hommage appuyé aux experts nationaux dont les travaux honorent, dit-il, les Comores et son élite. Émettant le vœu que ces assises nationales puissent consolider la paix, renforcer les institutions républicaines et participer au développement socio-économique des Comores.

« M. le président vous avez donné la parole au peuple, vous avez eu le courage de parler de tout sans tabou. Vous vous êtes mis dans une logique de perfectionnement des institutions. Et tout cela dans un climat sociopolitique apaisé, ce qui est suffisamment rare pour ne pas être souligné. Et c'est ce qui fait de ce rendez-vous un moment qui s'inscrira dans les annales du continent africain et de la région de l'Océan Indien », a conclu cet ancien ministre français.

Maoulida Mbaé

Assises nationales

Les mises en garde se multiplient

A la veille de la cérémonie de clôture des assises nationales, l'île de Mohéli est revenue à la charge en mettant en garde le pouvoir central sur l'autonomie des îles et la présidence tournante. Entretemps, Anjouan refuse tout simplement les conclusions qui émanent des assises. « Ces conclusions unilatérales n'engagent que leurs promoteurs », prévient l'Exécutif de l'île.

Le processus des assises nationales s'est terminé cahin-caha. On aura assisté à toutes les objections. D'abord, ce mémorandum des trois îles signé par les gouverneurs. « Tout débat susceptible de mettre en cause les principes et le fondement de la présidence tournante et l'autonomie des îles porterait atteinte à la lettre et à l'esprit de la constitution et s'avérerait réactionnaire et dangereux », ont écrit les chefs des Exécutifs des îles dans ce mémorandum dont copie a été remise à l'émissaire des Nations Unies à Moroni, le mardi 6 février.

A la veille de la cérémonie de clôture des assises nationales, les élus de Mohéli -qui ont pris part aux assises- ont dit avoir « constaté avec consternations, la mise en cause grave des acquis politiques et démocratiques de nos populations avec la fustigation injustifiée des structures des îles autonomes, comme inutiles et budgétivore selon les conclusions des experts», ont-il fait savoir dans un communiqué. « Force est de constater un accablement partisan des experts, un manque d'objectivité et la complaisance avec laquelle ce diagnostic a été réalisé et orienté à l'encontre des îles et de toutes les prérogatives qui leur sont dévolues par la Constitution dans le cadre du nouvel ensemble comorien (accords de Fomboni, Ndlr) », poursuit le communiqué.

Selon le document définitif des assises, il est recommandé de « redéfinir de façon claire et soutenue l'autonomie accordée aux Iles en tenant compte du coût financier de l'autonomie des îles ». Mais également, « réduire et/ou supprimer la superposition des institutions pléthoriques et budgétivores ».

Si les gouverneurs seront maintenus en tant qu'élus, les commissariats des îles devront être supprimés dans la prochaine réforme constitutionnelle si on s'en tient aux conclusions des assises. Il faut noter que lorsque Mohéli a fait le choix de prendre part aux assises parce que « le combat se mène de l'intérieur et non de l'extérieur », Anjouan, elle, a choisi de ne pas montrer son nez dans « la mascarade de la CRC » et, de facto, refuse d'accepter une quelconque conclusion émanant de celles-ci. Dans son dernier communiqué en date de 9 février, l'Exécutif d'Anjouan « attire l'attention de l'opinion nationale et internationale sur le caractère partisan et sur l'illégitimité des Assises qui viennent d'avoir lieu et rejette les conclusions qui en sont issues. Ces conclusions unilatérales n'engagent que leurs promoteurs». Le communiqué ne manquer pas de citer « la suppression sournoise du principe de la Présidence tournante entre les îles et l'anéantissement de l'autonomie des îles pour mettre en place un régime présidentiel quasi monarchique ».

Les conclusions des assises recommandent en effet la suppression de la primaire au niveau insulaire pour la remplacer par une élection générale à deux tours sur l'ensemble du territoire « pour renforcer le rôle des partis politiques ». Le mandat présidentiel est renouvelable une seule fois, soit 10 ans de règne pour chaque île dans le cadre de la présidence tournante.

Toufé Maecha

SANTÉ PUBLIQUE

L'AFD-Paris satisfaite de leur mission aux Comores

L'Agence Française de Développement (AFD) et la direction générale de la santé ont mené une mission de supervision conjointe des programmes PASCO 2 et 3, du 24 janvier au 02 février 2018. La mission a rencontré à la fois, les autorités sanitaires centrales et insulaires. La mission était conduite par le Dr Christophe Paquet, Anne Roos-Weil et Bicarima Ali, respectivement responsable de Division santé, chargée de projet santé à l'AFD Paris et chef de projet à l'AFD Comores.


Visite de terrain de la mission AFD à Moroni

Une mission de supervision des programmes PASCO 2 et 3 se trouvait à Moroni. Sur place, elle sera reçue par la partie nationale qui était représentée par le directeur général à la Santé, la directrice des établissements de soins, la cheffe de programme du PASCO et son équipe. La mission a rencontré à la fois les autorités sanitaires centrales et insulaires, les partenaires, mais également les personnels des structures à Anjouan et en Grande-Comore. Elle a permis de constater de visu les avancées des programmes PASCO, la pérennité des acquis mais aussi de proposer des perspectives d'avenir dans le respect des conventions qui les régissent.

Les émissaires de l'AFD, accompagnés par Jacqueline Bassa-Mazzoni, ambassadrice de France aux Comores, ont été reçus en amont par la ministre de la santé. Plusieurs points ont été abordés notamment l'appui à la poursuite de la réforme hospitalière, la mise en œuvre des Projets d'établissement hospitalier dans les nouvelles structures hospitalières, l'appui à la réactualisation de la carte sanitaire et au système de Référence-Contre référence ainsi que l'appui à la formation.

Le directeur de l'AFD, Daniel Lubeth et l'équipe de supervision, ont été reçus le 02 février par la ministre de la santé pour faire la restitution de leur mission de terrain. « Nous avons visité les centres de santé du pays pour une appréciation de plus en profondeur sur la situation de l'offre des soins », a expliqué Anne Roos-Weil. Pour la chargée de projet santé à l'AFD de Paris, la visite sur le terrain à Ngazidja et Ndzouani a relevé plusieurs points positifs prouvant que les autorités insulaires et celles du pouvoir central sont conscientes de la situation et surtout transparentes dans la gestion.

« Nous avons retenu qu'il y a une volonté politique réelle marquée sur le projet de l'Assurance Maladie Généralisée (AMG), une priorité de l'Etat comorien dont l'AFD est disposée à accompagner via le ministère de la santé » a souligné Mme Roos-Weil qui parle de renforcement de financement de l'approche Performance sur les soins obstétricaux dont bénéficie déjà la plupart des structures de santé publique.

L'AFD se montre également disponible à soutenir le ministère dans la spécialisation des ressources humaines et à redynamiser le personnel existant. Madame la ministre de la santé, Dr Rashid Mohamed Mbarak Fatma compte sur le programme PASCO II (qui prend fin en décembre 2018) et le PASCO III, avec le soutien technique et financier de l'AFD, pour améliorer le système de santé dans l'ensemble du territoire comorien.

Mohamed Youssouf

TRANSPORT AÉRIEN

Projet Air Corail: il y a de l'eau dans le gaz

Les 12 aéronefs de CemAir sont cloués au sol par l'autorité de l'aviation civile sud-africaine, après qu'elle ait constaté des irrégularités dans les procédures de maintenance. CemAir est une société sud-africaine spécialisée dans la location d'avions, et auprès de qui Air Corail, cette nouvelle compagnie qui devrait voir le jour à Moroni le mois prochain, avait réservé un aéronef.

Un projet riche en péripéties. Air Corail devra encore prendre son mal en patience. Le CRJ100 que la compagnie avait prévu d'exploiter à Moroni à partir du mois de mars prochain fait partie de la flotte des 12 avions interdits de voler par le régulateur de l'aviation civile sud-africaine. Et pour cause, l'aviation civile sud africaine « a constaté des irrégularités dans les procédures de maintenance », rapporte ATW (Air Transport Word), un journal spécialisé dans le transport aérien.

Dans un communiqué, la SACAA (South African Civil Aviation Authority) a déclaré que la suspension des certificats de navigabilité de la flotte avait été ordonnée le 2 février, après que leurs inspecteurs aient constaté que certains aéronefs desservis par l'organisation de maintenance de CemAir avaient été remis en personnel non qualifié.

« Cette pratique constitue un danger imminent pour les membres d'équipage, les passagers et le grand public, et a un impact direct sur la sécurité aérienne car le statut de navigabilité de l'aéronef concerné ne peut être confirmé et / ou discutable », a écrit l'autorité.

Air Corail n'en est pas à sa première déconvenue. Ce projet, gardé secret pendant plusieurs mois, a été abandonné en mai 2016 après sa révélation dans la presse mahoraise. Les promoteurs, dont Eric Lazarus, un ancien d'Air Bourbon, sont revenus à la charge fin 2017. Le premier vol long courrier est prévu en ce mois de mars. Aux dernières nouvelles, la modification de l'organigramme initial de cette compagnie qui n'a pas encore obtenu son CTA (certificat de transporteur aérien), est source d'une guéguerre interne. Un sujet sur lequel nous reviendrons dans nos prochaines éditions.

Toufé Maecha

Numéros utiles

Police
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :
Le Select 773 00 31

Port maritime
Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux
Moroni:: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

UNION DES MUTUELLES D'EPARGNE ET DE CREDIT YA KOMOR (U-MECK)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
APPEL D'OFFRES N°18/02/AO/Veh/U-MECK

RELANCE

L'Union des MECK lance un Appel d'Offres National ouvert pour l'acquisition de 2 véhicules Pick Up double cabines diesel (et/ou) d'un autre véhicule (4X4) essence de tourisme.

• Retrait du dossier d'appel d'offres
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de l'Union des MECK Moroni Volo volo, de la Direction de l'Union des MECK à Anjouan (Chitsangani Mutsamudu) et à la MECK Mohéli Fomboni contre versement d'un montant non remboursable de **quinze mille francs comoriens (15 000 kmf)**

• Remise des offres :
Les soumissions devront être déposées à la Direction Générale de l'Union des MECK à Moroni au **plus tard le 24 février 2018 à 10 heures 00 mn**

• Ouverture des plis
L'ouverture des plis aura lieu **le 24 février 2018 à 10h 30 mn** dans les locaux de la Direction générale de l'Union des MECK à Moroni Volo-Volo.

Le Directeur Général de l'Union des MECK

Assoumany Aboudou

FOOTBALL : LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE AUX COMORES

Amadi Mohamed, attaquant mozambicain: "*Chez-nous, Ngaya n'a aucune chance de s'en sortir*"

Le week-end, le stade de Moroni a abrité le match aller, comptant pour la Ligue des Champions d'Afrique. Ngaya football club de Mdé s'est confronté aux Mozambicains de Unlâo Desportiva de Sorgo. La rencontre était équilibrée. Menés (5', 1-0) depuis le début de la partie, et ré-oxygénés aux vestiaires, les locaux égalisent (78e, 1-1), sous un arbitrage objectivement neutre.



C'est dans un stade plein à craquer, le dimanche 11 décembre 2018, que Ngaya a affronté le Mozambique, dans le cadre de la Champions League d'Afrique. Dès l'entrée du jeu, les locaux mettent la pression. Les attaques se succèdent, mais en vain. Peu de temps après, Palembe Justino ouvre le score (1-0). La cadence de Ngaya se refroidit. En réalité, une tempête dans un verre d'eau.

Au retour des vestiaires, il prendra la direction des opérations. Vers la 75e minute, la défense mozambicaine craque. Hadji Said Ibouroi de Ngaya égalise (1-1). Ce nul doit constituer une source de motivation supplémentaire pour Mdé.

Pour l'attaquant mozambicain, Amadi Mohamed, les Comoriens vivront un calvaire au stade Calderon de Shiveve à Abere : « C'était un bon match, une opposition de chocs. Avant de venir ici, on n'avait aucune information sur notre adversaire. Nous sommes surpris de nous voir confrontés à une résistance farouche. En deuxième période, on a un peu souffert. Mais je vous assure que chez-nous, Ngaya n'a aucune chance de s'en sortir ». Mdé! Un homme averti en vaut deux, dit-on.

Optimiste pour une qualification

Pour Lucien Sylla Mchangama du staff technique de Ngaya : « Le match retour est abordable si les brèches vécues le week-end sont colmatées à temps. C'était un match très serré. On a encaissé un but bête au début de la partie. En deuxième période, on a dû prendre tous les risques pour remonter le score. On est parvenu à l'égalisation. Chez-eux, tout sera autrement. On a fait analyse de leur jeu. Il nous manquait de l'efficacité. On va concentrer notre préparation là-dessus, pour mieux adopter une tactique orientée vers l'offensive. L'objectif est de prendre part au deuxième tour ». Le sondage entrepris reste flottant. Les Mozambicains donnent une chance insignifiante aux Comoriens de s'en sortir. Mais le staff technique de Mdé est optimiste pour une qualification au tour suivant.

Bm Gondet

La Gazette des Comores
Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et Rédacteur en chef
Elhad Said Omar
Rédaction
A. Mmagaza
Maoulida Mbaé
Al-hamdi Abdillah
Mohamed Youssouf
M.I.M Abdou
Toufé Maecha
Chronique Sportive
B.M. Gondet
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
Sanaa Chouzour
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

UNION DES COMORES
MINISTERE DES FINANCES ET, DU BUDGET

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI – Comores)

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251 / Projet n°: P-KM-KA0-002

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer « le recrutement de 2 consultants nationaux en vue d'appuyer l'Administration Générale des Impôts (AGID) en matière de contrôle et de recouvrement». Cela contribuera, in fine, à accroître les performances des Comores en matière de mobilisation des ressources internes.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

Appui au contrôle fiscal

- Etablir des critères pour la sélection des contribuables à contrôler ;
- Élaborer des statistiques et des rapports périodiques sur les contrôles fiscaux ;
- Participer aux missions de contrôle fiscal ;
- Sensibiliser les contribuables sur l'importance de l'administration fiscale en générale et en particulier sur l'utilité des contrôles fiscaux ;

Appui au recouvrement des impôts et taxes

- Superviser les procédures de recouvrement ;
- Elaborer une méthode d'analyse et de détermination des restes à recouvrer ;
- Participer au suivi des arriérés de recouvrement ;
- Elaborer un plan d'apurement des arriérés (stratégie, objectifs et modalités de mise en œuvre) ;
- Elaborer des statistiques mensuelles de recettes (recettes recouvrées présentées en prévision et en réalisation) ;
- Elaborer un plan d'organisation du service de recouvrement.

3. La structure d'exécution du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (SEP-PRCI) Phase II, invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant intéressé doit produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence de prestations similaires, etc.).

Profil du consultant exigé : Être titulaire d'au moins un diplôme BAC +4 dans l'un des domaines suivants : finances publiques, comptabilité, audit et droit et posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins 2 ans. Etre âgé (e) au maximum de 32 ans.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « ***Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants*** » du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008 telle que révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 14h30mn et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 19/02/2018 à 11 heures 30 min** (heure de Moroni) et porter expressément la mention « **le recrutement de 2 consultants nationaux en vue d'appuyer l'Administration Générale des Impôts (AGID) en matière de contrôle et de recouvrement** »

A l'attention du Coordonnateur National par intérim du Projet PRCI
Monsieur Mohamed NADJIB YOUSSOUF
Ministère des Finances et du Budget
Structure d'Exécution du Projet (SEP)
Bureau : Malouzini- Moroni, non loin du Lycée GYMNASE
BP : 7755 Moroni
Moroni - Union des Comores
Bureau: (+269) 773 94 80
Fax: (+269) 773 95 54
Email: prci_comores@yahoo.fr

FOOTBALL: COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS

Ngazi réussit à sauver l'honneur (1-1)

Le samedi 10 février 2018, la communauté sportive du pays a vécu un spectacle plein de rebondissements. La Coupe d'Afrique des Clubs, qui avait opposé Ngazi aux Mauriciens de l'Aspl 2000, a eu lieu à Moroni. Les deux prétendants à la qualification se sont neutralisés (1-1). Le match retour, prévu à Port-Louis, déterminera le plus conquérant, appelé à prendre part au deuxième tour.

Le week-end dernier, Ngazi Sport de Mirontsi (Ndzouani) a accueilli à Moroni le match aller de la Coupe d'Afrique des Clubs. Les ambassadeurs comoriens s'étaient mesurés à l'Association Sportive Port-Louis 2000 (Aspl). Le stade était plein à craquer. Jusqu'au deuxième quart d'heure du jeu, les Comoriens ont livré un football hasardeux et pitoyable : passes imprécises, replacement tardif, relances imparfaites ou encore impuissance aux duels. Cette lente adaptation à la cadence a permis aux visiteurs d'ouvrir prématurément le score, par Jonathan Patrick, suite à un centrage rasé (2e, 1-0).

Ngazi et Aspl 2000 rejoignent les vestiaires avec ce petit écart. En deuxième période, Mirontsi inverse diamétralement la tendance. Il presse le jeu, domine et intensifie les actions offensives. Vers la 61e minute, Adel réussit l'égalisation (1-1). Le climat du stade pousse les visiteurs à défendre ce score de parité; ils vont jouer regroupés derrière la ligne médiane. Les locaux multiplient les opportunités. Rien ne change. L'arbitre, bien dans sa peau avec ses collaborateurs, siffle la fin du match. Ngazi n'a pas perdu toute sa puissance offensive.

Une surprise favorable à Maurice

Aux séances d'entraînement, les coachs Djanfar, Ladre et Lejeani doivent mettre le paquet sur la culture du réalisme. Le public lui, saluera tout de même la combativité des siens qui, menés précocement, se ressaisissent et remettent les pendules à l'heure (1-1).



« On a joué contre un adversaire redoutable. Ngazi est bon individuellement et collectivement. On ne s'attendait pas à une telle difficulté. En deuxième période, c'était chaud. On a négligé les relances. Ce qui nous a coûté cher. L'arbitrage n'est pas reprochable. Ce nul (1-1) n'est pas très salutaire pour nous. Il est en revanche apaisant pour le match retour, qui s'annonce beaucoup plus athlétique et coriace », confie Kofi Kawata, entraineur des Mauriciens.

Djanffar Salim, coach de Ngazi reste lui, flegmatique : « On était quasi absent pendant environ 27 minutes du jeu. En deuxième période, on a inversé la tendance. J'ai retenu beaucoup d'enseignements, qui vont nous servir à Port-Louis en match retour. On compte créer la surprise ».

Bm Gondet

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

****

VICE PRESIDENCE CHARGEE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

PREMIER PROJET DE GOUVERNANCE DES PECHE ET CROISSANCE PARTAGEE DU SUD OUEST DE L'OCEAN INDIEN

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Pour le recrutement d'un Consultant (Bureau) pour dispenser des modules de formation aux affaires pour promouvoir le secteur privé pêche

Date de l'avis : 31 JANVIER 2018

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement et du Fond Mondial pour le Développement pour financer le coût du Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fond pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : sélection d'un bureau d'étude/ ou centre de formation pour dispenser des modules de formation aux affaires pour promouvoir le secteur privé pêche.

2. Description des modules de formation :

• **Module 1** : Entrepreneuriat : initiation, modalités de formalisation et accès aux opportunités
• **Module 2** : Force de vente (capacité et moyens pour atteindre une performance dans la vente), conditionnement et packaging
• **Module 3** : Gestion et comptabilité, relations avec la banque et la clientèle
• **Module 4** : Technique et modalités de contractualisation sous cadre OHADA

Ces modules doivent être dispensées de manière systématique et adaptative par rapport au niveau de base de chaque stagiaire des trois catégories de personnes citées dans les termes de référence tout en tenant compte de leur propre activité en cours et surtout pour les participants des catégories I et II.

3. Profil et qualifications requis:

• Le bureau/ centre de formation doit justifier d'une expérience accumulée de 8 ans pour tous les experts en exercice dans le domaine/thématique de formation suscité (filières pêche) ;
• Avoir effectué avec succès au minimum deux (02) missions similaires au cours des cinq (05) dernières années ;
• Avoir une bonne connaissance des problématiques de l'exploitation des ressources halieutiques dans les états en développement serait un atout appréciable.
• Avoir une connaissance sur les systèmes de financement à travers les microcrédits
• Disposer du CV du bureau ou centre de formation ayant les compétences suivantes :
Compétences en droit des affaires et entrepreneuriat
Compétences en gestion et comptabilité
Compétences en marketing
Compétences en conception, élaboration et gestion de projet
• Chaque consultant doit avoir :
Bac+ 4 au minimum dans son domaine
Posséder au moins 5 ans d'expérience professionnelle
Réalisé avec succès au moins une mission similaire (c'est-à-dire une formation d'initiation).
Une maîtrise du français (parlé, écrit et lu)
Une excellente capacité rédactionnelle, capacité pédagogique.

4. La DGRH invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, soit en version physique ou électronique. La durée de la mission est prévue pour une année.

6. Le Consultant (bureau d'étude) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les **Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011 et révisées en juillet 2014.**

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** telle que décrite dans les Directives de Consultants.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes

9. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le Mercredi 14 février 2018 à 10 heures 30 min Heure locale de Moroni (Union des Comores).**

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien – Direction Générale des Ressources Halieutique – Moroni – Hamramba– BP : 41 –
E-mail : swiofish.comores@yahoo.fr
Tél : (269) – 763 64 22